

www.tendancehotellerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 5



[Visualiser l'article](#)

Michel Chapoutier, nouveau président De la Fédération Vignobles et Découvertes



Le 16 février dernier, à l'issue du Conseil d'Administration, le bureau de la FNVD s'est réuni pour élire son nouveau Président.

En effet, le Président fondateur, Jean Luc Monteillet, a exprimé le souhait de ne plus exercer les fonctions de Président pour se concentrer sur le développement de son Domaine à Grignan-les-Adhémar. Il reste cependant membre du bureau.

A lire ou relire :

www.tendancehotellerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 5



[Visualiser l'article](#)

C'est Michel Chapoutier, de la Maison éponyme de Tain-l'Hermitage qui lui succède, avec une volonté très clairement exprimée de poursuivre les objectifs défendus par le précédent Président, à savoir, faire de l'œnotourisme une activité à part entière grâce au développement de la notoriété des destinations labellisées Vignobles et Découvertes.

Une prochaine réunion de bureau permettra de repréciser le plan d'action et le rôle de chacun.

Les membres du bureau de la Fédération sont :

Michel CHAPOUTIER, Vigneron, Président UMV, Président FNVD

Max DELMOND, Président ADT Alsace

Fanny DONDON, Directrice adjointe OT Loire Vignobles et Nohain

Michel GARCIA, Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée

Pascale GO, Présidente de Gironde Tourisme

Philippe HARANT, Directeur de l'ADT Marne

Jean Luc MONTEILLET, Vigneron, Représentant destination Drôme Provençale

Ludovic WALBAUM, Vigneron, Vice-Président **2000 vins Ardèche**

Créé en 2009, le label « Vignobles et Découvertes » a été mis en œuvre par ATOUT France afin de développer l'œnotourisme dans les régions viticoles et touristiques. Son objectif : que vigneron, hébergeurs, restaurants, musées, sites touristiques, acteurs du tourisme et acteurs économiques territoriaux se mettent ensemble au service de l'œnotourisme pour proposer des offres de qualité aux visiteurs de leur région, et en faire ainsi de véritables destinations œnotouristiques pour les visiteurs.

Ce label a été attribué à 70 destinations, réparties sur tout le territoire et dans tous les vignobles, et permis la structuration d'une offre qualifiée de nature à répondre aux attentes des « œnotouristes ». L'objet de cette fédération, créée le 9 mars 2019, est de représenter toutes les destinations et leurs composantes, promouvoir le label afin de faire connaître au public ses exigences qualitatives, et lui donner ainsi une meilleure lisibilité.